

Voltic
L'eau oui,
Voltic c'est
mieux !

Ne faites plus eau, faites Voltic.

028 22 20 43 85 / 028 90 20 14 18 / contact@voltage.tg / www.voltage.tg / 177, Rue Ferdinand de Lesseps, CTR, Lomé, Togo. Service clientèle 24h/24.

Economie & Développement

AGRO-INDUSTRIE
Le Togo inaugure l'usine de transformation d'amande de Karité Label d'or

BIMENSUEL D'INFORMATION ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT N°255 du 27 Février 2023 / Prix: 250 F CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE

Adawlato, SUNU Bank est chez vous !

Pour toutes vos opérations bancaires en toute sécurité ! Contactez-nous au +228 22 53 47 00

SUNU Bank Togo plus proche de ses clients avec l'ouverture d'une nouvelle agence au grand marché de Lomé

21^e congrès de l'AAE
500 enfants de moins de 5 ans meurent par jour par manque d'eau et d'hygiène en Afrique subsaharienne

OTR
L'IFFD lance une série de formation à la carte sur différentes thématiques

FORMATIONS A LA CARTE 2023

Renforcer les capacités d'analyse et les connaissances fiscales de vos collaborateurs à l'Institut de formation fiscale et douanière de l'OTR pour le compte de l'année 2023.

A partir du 20 février 2023

4^e round du FoPAT

400 acteurs agricoles de la région centrale ont échangé avec Faure Gnassingbé sur la souveraineté alimentaire

CEA
Le Niger accueille la 9^e session du Forum régional africain pour le développement durable du 28 février au 2 mars 2023

FRADD 2023
28 février au 2 mars 2023
NIMÈY, NIGER
Neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable

ECO FLASH

ELECTRIFICATION

Une nouvelle centrale solaire de 25 mégawatts bientôt à Dalwak à Dapaong



Le Togo va renforcer ses capacités énergétiques en se dotant bientôt d'une nouvelle centrale solaire de 25 mégawatts à Dalwak, dans la région des Savanes, plus exactement à Dapaong, son chef-lieu. La Banque mondiale (BM) va financer à hauteur de 39,7 milliards de FCFA le Projet régional d'intervention d'urgence en énergie solaire (RESPITE) au Togo. Elle a, à cet effet, signé le 21 février 2023 à Lomé avec le ministère de l'économie et des finances une convention de financement. La convention a été paraphée à Lomé par le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya et Coralie Gevers, la directrice des opérations du groupe bancaire. La nouvelle infrastructure, qui sera également pourvue d'une capacité de stockage de 40 mégawatts-heures, permettra de stabiliser le réseau, et contribuera aux ambitions du pays d'augmenter la part du renouvelable dans le mix énergétique. En tout, 60 localités rurales dans la région des Savanes pourront en bénéficier. Par ailleurs, le projet prévoit également sous un autre volet, l'installation de 1853 lampadaires pour l'éclairage public et le raccordement d'environ 12100 ménages. Une priorité sera également accordée aux ménages vulnérables dirigés par des femmes. En dehors du Togo, trois autres pays sont concernés par le RESPITE : Tchad, Liberia, et Sierra Leone. L'objectif final est d'augmenter rapidement la capacité d'énergies renouvelables connectée au réseau et de renforcer l'intégration régionale dans le secteur de l'électricité. Cet appui vient s'ajouter à d'autres initiatives des autorités du pays pour garantir l'accès à l'énergie électrique à la population, notamment le projet Cizo ou le Fonds Tinga. Notons que le pays ambitionne également d'atteindre l'accès universel à l'énergie à l'horizon 2030.

Joseph

SUNU Bank Togo plus proche de ses clients avec l'ouverture d'une nouvelle agence au grand marché de Lomé



« SUNU Bank Togo lance officiellement une nouvelle agence à Lomé, située au cœur de la capitale togolaise, plus précisément au grand marché de Lomé sur l'avenue Sylvanus OLYMPIO à côté de l'arrêt de bus Sotral assigamé », a indiqué le 23 février 2023 à Lomé l'institution bancaire qui est à son 29ème agence au Togo. Pour SUNU Bank Togo, cette nouvelle agence réaffirme sa volonté d'être toujours plus proche de ses clients, avec une large offre de produits crédits d'équipement, d'exploitation, de trésorerie, de consommation, dépôts à terme, transfert rapide d'argent, opérations du commerce international, produits de bancassurance. A travers cette nouvelle agence, SUNU Bank Togo met à la disposition de ses clients un cadre d'accueil agréable, tout en répondant

par une prestation de qualité aux besoins de la clientèle dans un marché de plus en plus compétitif. « Nous avons jugé important d'être implanté au grand marché de Lomé afin d'être plus proche de nos clients d'Adawlato et de ses environs en particulier et de tous nos clients en général qui fréquentent cette grande zone commerciale. L'objectif étant de leur permettre d'effectuer leurs opérations bancaires sans parcourir une longue distance. A SUNU Bank, le client est au centre de tout », a déclaré Myriam ADOTEVI, Directeur général de SUNU Bank Togo. Née du rachat de la BPEC par le groupe SUNU, SUNU Bank Togo a fait officiellement son entrée en tant que première banque du groupe SUNU afin d'offrir des produits packagés banque; assurance plus accessibles en un lieu unique. SUNU Bank Togo



hérite donc de plus de 60 ans d'expérience et d'un vaste réseau d'agences sur toute l'étendue du territoire togolais. Que vous soyez particuliers, professionnel, entreprise privée ou institution, SUNU Bank Togo vous offre une large gamme de produits et services de qualités adaptés à tous vos besoins. SUNU Bank dispose de 29 agences sur toute l'étendue du territoire national avec 20 distributeurs automatiques de banque (DAB) répartis sur tout le réseau.

Jojo



EAU ET ASSAINISSEMENT

Les Maires africains veulent en faire un secteur de création de richesse et d'emploi

« L'eau est une denrée périssable, c'est pourquoi nous voulons que la population en prenne soin. Cette denrée essentielle doit être gérée avec rigueur », c'est le coup de gueule des Maires réunis dans le cadre du 4è congrès des Maires sur la promotion de l'accès à l'eau et à l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville (CWIS) en Afrique à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 21 février 2023. C'est aussi en marge du 21e congrès international de l'Association africaine de l'eau (AAE) couplé de la 7e Conférence Internationale sur la gestion des boues de vidange. Les élus ont saisi l'occasion pour partager une fois leurs expériences et trouver des stratégies pour un accès pour tous à l'eau surtout en milieu rural. « Les communes doivent disposer des agences d'eau et assainissement qui doivent réfléchir constamment sur la gestion de l'eau et la mobilisation des financements. Aussi est-il utile de penser à la mise en place des structures de cartographie spécifiques de l'eau et assainis-



L'assistance

sement pour un réel suivi et évaluation des ouvrages », a indiqué Jacques Gabriel, le Maire de Yaoundé (Cameroun). Quant au Maire de Kampala (Uganda) Lukwago Erias, ce forum est une occasion pour eux et les experts d'entrevoir des actions pour que les populations aient accès à l'eau et à l'assainissement. « Les élus locaux doivent inclure désormais dans leurs programmes et projets de développement le secteur eau et assainissement. Il faut trouver des mécanismes

innovants pour y arriver car beaucoup de choses ont été faites sans résultats. Un bon projet d'assainissement, de traitement des boues de vidange permet de créer de la richesse et de l'emploi », a-t-il souligné. Pour le directeur exécutif de l'Association africaine de l'eau et de l'assainissement (AAEA), Usher Sylvain le forum des maires est un cadre approprié, devenu un réseau dynamique pour échanger sur ce secteur. « L'AAEA reste toujours disponible à appuyer les municipalités à réaliser les ODD 6 liés à l'eau et à l'as-

ssainissement », a-t-il précisé. À six (06) ans de l'échéance de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), le constat est que beaucoup de pays, notamment Africains, ne seront pas à ce rendez-vous en 2030. « Plusieurs défis majeurs restent à relever sur notre parcours vers l'atteinte des ODD relatifs à l'eau potable et à l'assainissement, notamment, l'accès à l'eau et à l'assainissement à un coût abordable pour tous, le financement. D'après l'ONU, entre 2000 et 2020, la population de l'Afrique est passée de 800 millions à 1,3 milliard de personnes. Au cours de cette période, 500 millions de personnes ont eu accès à l'eau potable et 290 millions à des services d'assainissement. Dans le même temps, près de 420 millions d'Africains manquent encore d'un service d'eau potable de base aujourd'hui, soit 1 habitant sur 3 et 780 millions de services d'assainissement, soit plus d'1 sur 2. Ce qui provoque aussi en Afrique subsaharienne, la mort de 500 enfants de moins de 5 ans par jour à cause de maladies diarrhéiques liées au manque d'eau et d'hygiène.

Ghislain

L'AAE DEVIENT AAEEA

Dr Usher Sylvain explique ce qui va réellement changer

Créée en 1980 de son premier nom l'Union africaine de distributeurs de l'eau par un groupe de 7 Directeurs généraux de sociétés, en 2000, elle devient l'Association Africaine de l'Eau (AAE). Face aux défis de l'heure, l'AAE changera de dénomination pour passer à l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement (AAEA) à la fin de son 21^e congrès international qui se déroule du 19 au 23 février 2023 à Abidjan (Côte d'Ivoire). L'AAE apporte sa contribution à la résolution des problèmes liés à l'accès des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement, et d'hygiène sur le continent. Plusieurs défis majeurs restent à relever sur le parcours de l'Afrique vers l'atteinte des ODD relatifs à l'eau potable et à l'assainissement, notamment, l'accès à l'eau et à l'assainissement à un coût abordable pour tous, le financement... Si l'eau c'est la vie, l'assainissement son frère jumeau apporte à la vie, la dignité. Selon le Directeur exécutif de l'AAE, Dr Sylvain Usher, le mot assainissement qui s'ajoute, ne fait que confirmer les missions de l'AAE déjà sur le terrain



Dr Usher Sylvain

mais désormais des restructurations seront observées au sein des instances de l'AAE. « Aujourd'hui, nous trouvons l'exigence de mettre en exergue l'assainissement, cela ne changera pas beaucoup de choses dans nos activités car nous travaillons déjà sur la thématique qui fait partie des activités prépondérantes de notre organisation. Mais l'association va subir un grand changement à l'issue du dernier comité de direction et de l'assemblée générale sur la restructuration totale d'un organe, le plus important de notre organisation, le Conseil scientifique et technique. Ce conseil est composé des directeurs des exploitations, des di-

recteurs financiers, des cadres de sociétés, des ingénieurs de l'eau. Il a pour mission de réfléchir sur le challenge et défi du secteur et à proposer des solutions. Il faut retenir que le CST est composé de 03 commissions spécialisées, une commission qui traite des aspects humains, de la gestion, des finances, des stratégies, la deuxième commission est chargée des aspects techniques d'eau potable et la dernière chargée des activités de l'assainissement. Ces 03 commissions évoluaient ensemble et travaillent par rapport aux thèmes des ateliers, font des propositions sur le plan d'action. Aujourd'hui, tout disparaît ! », a indiqué le Directeur exécutif

tif de l'AAE. Ainsi, le changement de dénomination verra naître d'autres organes qui viendront renforcer les prérogatives de l'association pour une large ouverture aux acteurs de l'eau et de l'assainissement. « Désormais deux nouveaux organes seront mis en place à savoir, le Conseil stratégique et technologique et des organes qui sont des groupes spécialisés. Ce nouveau conseil est comme le CST mais aura des prérogatives par rapport aux réflexions à mener sur le développement stratégique de l'association et sera composé de l'ensemble des catégories de membres de l'association. Les membres de groupe de spécialistes est un organe nouveau mis à la disposition des experts et spécialistes africains afin qu'ils se constituent un groupe pour

mieux réfléchir sur les thématiques choisies et pour lesquelles ils auraient à mettre en place des plans d'actions dans le cadre de leur réflexion pour aboutir à des solutions, aux recommandations dans l'organisation des grandes conférences, des sessions techniques, la participation à des rencontres à travers le monde. C'est une restructuration ambitieuse mais qui donne des ouvertures à l'AAE. L'autre grand changement, c'est la baisse des tarifs de cotisations pour élargir l'assiette des membres de l'AAE de telle sorte qu'il ait beaucoup de membres, de personnes, des entreprises qui viennent rejoindre l'Association. Voilà ce qui change. Le mot assainissement ne fait que confirmer ce que nous faisons déjà », a fait savoir Dr Usher Sylvain.

Lord Germann

VIE CHÈRE

Le taux d'inflation chute au Togo grâce ripostes efficaces

L'exécutif n'est pas resté passif face à l'inflation mondiale qui a asséné un coup aux populations, surtout celles qui ont de faibles revenus. Il a par exemple pris un nombre incalculable de mesures sociales et économiques, et ces dernières ont entraîné un recul significatif du taux d'inflation dans le pays. Selon un rapport du gouvernement, le taux d'inflation moyen enregistre un recul et se situe à 7,6% en glissement annuel sur les 11 premiers mois de 2022, comparativement au premier trimestre de la même année où il s'était établi à 8,2%. Des actions vigoureuses ont été menées tout au long de l'année écoulée pour préserver le pouvoir d'achat des populations. A commencer par le maintien de l'accessibilité du carburant avec un plafonnement du prix des produits pétroliers à la pompe. Tout ceci a été réalisé grâce à la subvention de l'Etat. De même, cette politique de soutien s'est manifestée par le plafonnement immédiat des prix de vente des produits de première nécessité afin d'éviter les spéculations. A un moment donné, les prix du gaz butane sur le marché ont aussi connu une envolée. De ce côté, le gouvernement a réagi par une

subvention qui est rentrée en vigueur à partir du 19 août 2022. Il y a les 10 mesures fortes qui sont tombées en septembre 2022. En effet, à l'aube de la rentrée scolaire 2022-2023, ces mesures exceptionnelles ont été prises par le président Faure Gnassingbé au profit de la population. Celles-ci ont pour objectif d'apporter de la nourriture dans le panier de la ménagère. Parmi ces mesures, on peut citer une indemnité mensuelle de transport de 10 000 francs CFA à titre exceptionnel accordée à chaque fonctionnaire de l'Etat ; une gratification de 03 milliards de francs par transferts monétaires au profit des parents d'élèves pour l'achat des fournitures et des subventions de 2,5 milliards de francs pour l'acquisition des manuels d'écriture et de lecture pour les élèves de l'enseignement primaire. Il y a aussi une dotation additionnelle de la subvention sur les produits pétroliers et de la subvention au gaz domestique. En tout, les différentes mesures prises ont coûté plus de 50 milliards de nos francs et continuent de faire effet espéré au sein de la population. Quand il s'agit du mieux-être, le gouvernement ne lésine pas sur les moyens.

Ghislain

FILIÈRE CÉRÉALIÈRE

Progression et bonne santé économique pour les agriculteurs

L'agriculture fait partie des leviers pour promouvoir la prospérité économique partagée et le développement rural. Et ce à travers la production céréalière et de légumineuses entre autres. Avec environ 1,4 million de tonnes produites au cours de la campagne agricole 2022-2023, c'est une progression de 2% que la production céréalière vient de connaître. La campagne 2020-2021 a connu une production céréalière de 1,4 million de tonnes. De 1,19 million en 2018, le volume de céréales produit est successivement passé à 1,26 million en 2020 et à 1,35 million de tonnes en 2021, selon des statistiques rendues publiques par la Bceao. Parmi les principales céréales cultivées dans le pays, le maïs a notam-

ment connu un volume de production de 929 000 tonnes en 2021 (en hausse de 4,5% par rapport à 2020), le riz avec un volume de 1 65 500 tonnes (hausse de 3,5%), le mil et le sorgho réalisant conjointement 304 600 tonnes (en recul de 2 000 tonnes). Outre les grands projets de développement agricole régulièrement mis en œuvre par le gouvernement, la subvention des intrants est un moyen d'action clé en faveur de la production. Le prix de vente du sac de 50 kg de l'engrais NPK 15 15 15 et de l'Urée 46% N est fixé à 18 000 francs pour le compte de la campagne 2022-2023 (contre 12 500 francs en 2021-2022). Il est largement subventionné puisque le prix normal sur le marché va jusqu'à 25 000 francs CFA. En

septembre 2022, les autorités ont annoncé l'augmentation de la subvention pour les engrais de bonne qualité, la faisant passer de 06 à 7,5 milliards de francs CFA, soit une hausse de 1,5 milliard de nos francs. La région des Plateaux en particulier, reconnue comme le grenier du pays, a bénéficié de plusieurs appuis décisifs du gouvernement, à travers la subvention de 8 368 tonnes d'engrais grâce au prix de 14 000 francs CFA en 2022 ou encore la réalisation de 34 Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap). La production agricole peut ainsi continuer à compter sur l'appui des dirigeants pour son développement et sa durabilité pour le bien-être des populations togolaises.

Jojo

PARTENARIAT TOGO-BANQUE MONDIALE

120 milliards FCFA d'appui budgétaire pour 2023-2024

La Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République, Mme Sandra Ablamba Johnson, Gouverneur de la Banque mondiale a échangé avec le Groupe de la Banque mondiale sur les priorités du renforcement du partenariat le 20 février 2023 à Lomé. C'est en présence de Mme Coralie Gevers, la Directrice des opérations de la Région Afrique de l'ouest et centrale. Il était également question de réfléchir sur la mission de préparation d'appuis budgétaires,

res, dans le but de renforcer le développement durable au Togo, de jeter un regard objectif et pertinent sur les défis actuels de développement du Togo ainsi que les principaux axes inscrits dans le nouveau Cadre de partenariat pays 2023-2027. Le montant global de l'appui budgétaire des opérations pour 2023 et 2024 s'élève à 200 millions de dollars US soit plus de 120 milliards de FCFA. Cette opération couvre les secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, l'inclusion financière, l'éducation,



La ministre Sandra Ablamba Johnson en échange avec le Groupe de Banque Mondiale

la protection sociale et le genre. Le portefeuille de la Banque mondiale au Togo

comporte 18 projets dont 09 nationaux pour une valeur de 420,10 millions de dollars soit

plus de 252 milliards de FCFA et de 09 projets régionaux d'un montant de 535,53 millions de dollars, soit environ 322 milliards de FCFA. L'appui budgétaire de la Banque mondiale repose sur trois piliers, en cohérence avec les axes stratégiques de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. « Il s'agit de favoriser un développement durable et inclusif, renforcer le capital humain et la résilience aux chocs et de créer l'espace budgétaire pour les dépenses prioritaires provenant des ressources de l'État et des entreprises publiques », souligne la présidence togolaise.

Lord Germann

L'AAE et le CICR signent une convention d'Intention pour une gestion d'eau et de l'assainissement en période de crise humanitaire

En marge du 21^e congrès international et exposition de l'Association Africaine de l'Eau (AAE), le Directeur exécutif de l'AAE Sylvain Usher et le Chef programme eau et habitat du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Guillaume Pierrehumbert ont signé une convention d'Intention le 21 février 2023 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Selon, les deux structures, cette signature sert de déclaration d'intention et d'inspiration pour les discussions stratégiques en vue d'efforts conjoints sur le continent africain. Le champ couvert par cette collaboration est l'amélioration des connaissances en matière de systèmes de gestion d'eau potable et d'assainissement d'une part et, le renforcement de la résilience des personnes touchées par la violence d'autre part. L'objectif recherché étant de renforcer la mission de l'AAEA afin de stimuler une économie durable, le développement et le progrès social dans la région, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et remplir le mandat du CICR qui est de porter assistance et protéger des victimes des conflits armés et des autres situations de violence. « Nous avons pour mission d'assister et de protéger les victimes de conflits. L'accès à l'eau est une question essentielle et nous devons travailler avec tous les acteurs de l'eau et d'assainissement qui opèrent dans les zones de conflits pour offrir un service essentiel pour la population. Les



Les représentants de l'AAE et le CICR lors de la signature de convention

axes de cette signature concernent la formation au personnel en zone de conflits, le financement en moyen et à long terme au profit du personnel afin qu'il poursuive sa mission sur le terrain », a expliqué Guillaume

Pierrehumbert. La convention avec la sadek permettra de former les étudiants en matière d'assainissement. Avec le CICR, l'AAE entend organiser des formations sur l'accès à l'eau potable dans les situations de crise. « Nos sociétés

d'eau, s'il arrive une situation de crise humanitaire n'ont pas les mesures pour réagir. On n'a eu la pandémie de Covid-19, mais s'il arrive des catastrophes naturelles comme en Turquie et en Syrie, ce serait compliqué de donner de l'eau

aux gens. Avec le CICR, nous allons former les sociétés d'eau membres à véritablement réagir pendant une crise. Pendant une crise, il faut chercher à donner de l'eau et gérer aussi l'assainissement. Souvent en cette période, les gens n'ont pas d'eau à boire et vivent dans une situation dégradante au niveau pollution de l'eau, et on parle beaucoup de choléra et d'autres maladies. Il s'agit avec le CICR d'avoir les opportunités, de partager les connaissances au niveau de l'assainissement avec les membres de l'AAE, les documentations à travers le partage des formations en ligne ou alors de former ceux qui veulent être formés dans le cadre de l'assainissement », a déclaré, le Directeur exécutif de l'AAE. La durée de cette convention sera précisée ultérieurement.

Jojo

Le Fonds de lutte contre les pandémies met une enveloppe de 300/ millions de dollars aux PMA

Le Conseil de direction du Fonds de lutte contre les pandémies a approuvé le 03 février 2023 une enveloppe d'un montant de 300/ millions de dollars en faveur de sa première série de financements. Ces ressources permettront d'aider les pays en développement à mieux se préparer et faire face aux futures pandémies. Le Fonds invite les pays admissibles et les entités d'exécution intéressés à lui adresser leur manifestation d'intérêt et proposition de projet susceptible de bénéfici-

er de cette enveloppe initiale. Ce premier appel à propositions privilégiera les projets qui s'attachent à renforcer la surveillance globale des maladies et l'alerte rapide, les systèmes de laboratoire et les capacités des ressources humaines et des personnels de santé publique. Ces priorités sont conformes au Règlement sanitaire international (RSI) (2005) et aux autres cadres juridiques approuvés au niveau international, dans le respect de l'approche « Une seule santé ». Conçu comme un partenariat promouvant la collaboration entre États do-

nateurs, pays co-investisseurs, fondations, organisations de la société civile et organismes internationaux, le Fonds de lutte contre les pandémies a été officiellement institué en 2022 dans le but d'apporter des financements supplémentaires à long terme et dédiés au renforcement des capacités de prévention, préparation et riposte aux pandémies (PPR) dans les pays à revenu

faible et intermédiaire admis à en bénéficier, et ce à travers des investissements et un appui technique. « Le Fonds de lutte contre les pandémies est fermement résolu à aider les pays à revenu faible et intermédiaire à prévenir, détecter et combattre efficacement les épidémies mondiales », indique Priya Basu, directrice exécutive du Secrétariat du Fonds de lutte contre les pandémies.

Raissa

Economie & Développement au coeur de l'actualité économique

21È CONGRÈS DE L'AAE

500 enfants de moins de 5 ans meurent par jour par manque d'eau et d'hygiène en Afrique subsaharienne

Le Premier Ministre Patrick Achi a ouvert officiellement les travaux du 21^e congrès international et exposition de l'Association Africaine de l'Eau (AAE) et la 7^{ème} conférence de l'Alliance des boues de vidange (FSMA) le 20 février 2023 à Abidjan. C'est en présence des ministres de l'eau des pays africains, de Mme Jennifer Williams, Directeur Exécutif de FSMA, Silver MUGISHA, Président de l'AAE. Autour du thème: « Agir pour une gestion durable des ressources et un accès pour tous à l'eau et à l'assainissement en Afrique », ces assises sont une occasion donnée aux professionnels de l'eau et de l'assainissement d'Afrique et d'ailleurs de se pencher sur la problématique de l'accès à l'eau potable, les défis des secteurs eau et assainissement, de proposer et d'explorer de nouvelles pistes de solutions. À six (06) ans de l'échéance de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), le constat est que beaucoup de pays, notamment Africains, ne seront pas à ce rendez-vous en 2030. « Plusieurs défis ma-

jeurs restent à relever sur notre parcours vers l'atteinte des ODD relatifs à l'eau potable et à l'assainissement, notamment, l'accès à l'eau et à l'assainissement à un coût abordable pour tous, le financement. L'OMS estime que la réalisation des ODD relatifs à l'eau et à l'assainissement entraînerait un rapport avantages/coûts de 7 pour 1, les investissements pour fournir des services d'eau et d'assainissement durables, et les fonds nécessaires pour répondre aux attentes sociales et environnementales actuelles, sont énormes, ainsi, les systèmes sont donc sous-financés avec des conséquences désastreuses pour les populations les plus pauvres », a déclaré, Bouaké Fofana, Ministre de l'hydraulique, de l'assainissement et la salubrité. En ce qui concerne l'assainissement, en milieu rural qui représente près de 50% de la population du continent, les insuffisances en matière d'assainissement, notamment la défécation à l'air libre, ont un impact négatif sur les bénéfices en matière de santé publique apportés par l'amélioration

de l'accès à l'eau potable. « C'est pourquoi, le renforcement de l'intégration opérationnelle de l'Eau et de l'Assainissement qui gagne du terrain au plan des politiques publiques en Afrique, doit conduire désormais à des projets intégrés, et à prévoir systématiquement une composante assainissement dans chaque projet d'hydraulique. Si l'eau c'est la vie, l'assainissement son frère jumeau apporte à la vie, la dignité », a ajouté le Ministre ivoirien de l'hydraulique, de l'assainissement et la salubrité. Face à ces défis immenses sur le continent, c'est un impératif vital qui engage tous les Gouvernements, Institutions internationales, partenaires techniques et financiers, organismes de gestion des bassins, élus locaux, parlementaires, secteur privé, société civile et citoyens. « Quant à l'effort d'investissement, il est de l'ordre de 18 à 20 milliards de dollars chaque année pour l'ensemble du continent. C'est un montant considérable, qui dépasse de loin les possibles des gouvernements. Il faudra des efforts partagés et la concrétisation des engagements des banques



Vue d'ensemble des journalistes lors de la rencontre avec l'INAM

multilatérales de développement d'augmenter de 25% à 35% leur financement du secteur. Mais il faudra aussi que l'investissement privé puisse jouer son rôle. Un rôle clé pour combler l'écart, dans le cadre de partenariats public-privé solides, indispensables au renforcement de la participation du secteur privé dans le combat pour l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement », a déclaré le Chef du gouvernement ivoirien Patrick Achi. D'après l'ONU, entre 2000 et 2020, la population de l'Afrique est passée de 800 millions à 1,3 milliard de personnes. Au cours de cette période, 500 millions de personnes ont eu accès à l'eau potable et 290 millions à des services d'assainissement. Dans le même temps, près de 420 millions d'Africains manquent encore d'un service d'eau potable de base aujourd'hui, soit 1 habitant sur 3 et 780 millions de services d'assainissement, soit

plus d'1 sur 2. Ce qui provoque aussi en Afrique subsaharienne, la mort de 500 enfants de moins de 5 ans par jour à cause de maladies diarrhéiques liées au manque d'eau et d'hygiène. Gagner la bataille de l'eau et de l'assainissement en Afrique nécessitera au moins une multiplication par 12 des taux de progrès actuels en matière d'eau potable et par 20 pour l'assainissement. Alors qu'une étude menée par la British Geological Survey indique « chaque pays d'Afrique subsaharienne pourrait fournir 130 litres d'eau potable par jour et par personne en puisant dans les eaux souterraines, sans utiliser plus de 25% de la recharge moyenne à long terme, et dans la plupart des cas moins de 10% ». En sachant que, selon l'OMS, 50 litres d'eau par personne et par jour suffisent pour satisfaire les besoins de base.

Jojo

ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EAU (AAE)

Des journalistes africains se familiarisent avec les questions relatives à l'eau et à l'assainissement

En prélude au 21^e Congrès de l'Association Africaine de l'Eau (AAE), démarre du 17 au 18 février 2023 à Abidjan (Côte d'Ivoire), une formation de renforcement à l'attention de 21 journalistes issus des pays francophones et anglophones membres du réseau des journalistes de l'AAE et des journalistes issus des pays de mise en œuvre des projets de l'AAE. Il s'agit pour les responsables de l'AAE, d'accompagner les professionnels des médias à familiariser avec les questions relatives à l'eau ainsi qu'à l'assainissement. L'objectif est de susciter l'intérêt de ces derniers sur les activités menées par l'AAE depuis sa création en 1980. Ouvert officiellement par Dr Kenfack Siméon, directeur des programmes de l'AAE,



Vue d'ensemble des journalistes africains

représentant du Directeur Exécutif de l'AAE, il a souhaité la bienvenue et a rappelé les objectifs assignés à la rencontre et les attentes de l'AAE. « Nous exhortons les journalistes à utiliser leur plume pour être des porte-voix, accompagner l'AAE dans ses plaidoyers. Afin que les questions sur leur

secteur de prédilection soient inscrites dans l'agenda des gouvernants africains. Aussi, a-t-il invité les hommes de médias à aider l'AAE à améliorer sa visibilité pour renforcer sa notoriété. Créée en 1980 de son premier nom l'Union africaine de distributeurs de l'eau par un groupe de 7 Directeurs géné-

raux de société, en 2000 elle devient l'Association Africaine de l'Eau. Présente dans 14 pays et 52 villes, l'AAE a pour objectif et missions d'apporter sa contribution à la résolution des problèmes liés à l'accès des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement, et d'hygiène. Le rapport

du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, «Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000 – 2020» (« Progrès en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène des ménages, 2000-2020 ») stipule que, ce sont à peu près 2,1 milliards de personnes, soit 30% de la population mondiale, qui n'ont toujours pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable, et 4,5 milliards, soit 60%, qui ne disposent pas de services d'assainissement adéquats. Un nouveau rapport de l'OMS et de l'UNICEF publié le 1er juillet 2021 tire la sonnette d'alarme : «En 2030, des milliards de personnes à travers le monde n'auront pas accès à des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène gérés en toute sécurité, si le taux de progression actuel n'est pas multiplié par quatre».

Raissa

4^e ROUND DU FOPAT

400 acteurs agricoles de la région centrale ont échangé avec Faure Gnassingbé sur la souveraineté alimentaire



« J'ai été agréablement touché par la chaleur de l'accueil réservé à ma délégation et à moi-même à Sokodé ce jour, par les populations de la région Centrale. Cette ferveur et cet enthousiasme ont également marqué les travaux de clôture du FoPAT Centrale, qui nous ont permis d'évoquer les perspectives d'une transformation de l'agriculture, sur la voie de la souveraineté alimentaire et de la création de richesses », lit-on sur la page tweeter du président de la République Faure Gnassingbé à l'apothéose du Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT) comptant de la région Centrale le 25 février

2023 à Sokodé. Au total, 400 acteurs directs de la production agricole ont participé au forum. Plusieurs thématiques ont été débattues pour approfondir le thème central du forum : « Transformation structurelle de l'agriculture togolaise : défis et perspectives ». Les communications ont permis de mettre en exergue, les mesures prises par le gouvernement pour la transformation durable du secteur agricole dans les différents domaines et les dispositions à prendre pour la bonne réussite de la campagne agricole 2023-2024. Cette rencontre a été une occasion pour les producteurs, de faire le bilan de la dernière campagne, de ti-



rer les leçons et de formuler des résolutions pour le développement intégral de l'agriculture. Elle leur a permis de s'imprégner des mesures prises par le gouvernement dans différents domaines et d'échanger avec l'ensemble des acteurs sur les différentes thématiques de développement agricole. Le président de la République, Faure Gnassingbé a eu un entretien direct avec les producteurs de différentes filières de la Centrale. Il les a félicités pour leur travail et les résultats obtenus, avant de les exhorter à œuvrer pour atteindre l'autosuffisance alimentaire indispensable à la sécurité alimentaire et la souveraineté

alimentaire. Le président de la République a, pour la circonstance, remis aux acteurs du monde agricole du matériel et des équipements pour l'amélioration de la productivité et de leurs conditions de vie. Le chef de l'Etat a également visité les stands d'expositions des innovations technologiques, des mets locaux, des produits agricoles et agro-industriels de la région. Les producteurs agricoles des cinq préfectures de la région Centrale ont, pour leur part, témoigné leurs gratitude au chef de l'Etat pour le cadre de dialogue que constitue le FoPAT et pour les politiques mises en œuvre pour moderniser l'agriculture togolaise.

Aux termes des échanges, plusieurs recommandations ont été formulées, entre autres, la poursuite de la mise en place des Zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP), l'aménagement des bas-fonds et périmètres irrigués ; l'accélération de la mise en place des Zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB) ; l'extension des centres de mécanisation au niveau des préfectures et des cantons. Par ailleurs, les producteurs se sont engagés, à s'impliquer davantage dans l'identification des sites et la mobilisation des terres pour la mise en place des ZAAP et des ZAPB ; à mettre en valeur la totalité des espaces aménagés, notamment les ZAAP, les bas-fonds et les périmètres irrigués. Outre les producteurs, le ministère de l'Agriculture a pris l'engagement de tenir compte des attentes et besoins exprimés au cours du forum, de poursuivre et d'accélérer la mise en place des ZAAP et des ZAPB. Il compte également renforcer l'accompagnement des producteurs dans l'accès au financement et aux informations sur les marchés ainsi que dans divers autres domaines liés à la gestion des exploitations agricoles.

Lord Germann

CEA

Le Niger accueille la 9^e session du Forum régional africain pour le développement durable du 28 février au 2 mars 2023

La neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable, se tiendra à Niamey, au Niger, du 28 février au 2 mars 2023. La session est organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Gouvernement nigérien, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et différentes entités du système des Nations Unies sur le thème : « Accélérer le redressement inclusif et vert après des crises multiples, et la mise en œuvre intégrée et complète du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ». Au cours

de la session, les participants procéderont à un examen approfondi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cinq objectifs de développement durable, à savoir les objectifs 6 (Eau propre et assainissement), 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), 11 (Villes et communautés durables) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs), ainsi que des objectifs correspondants de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine. Le Forum régional servira également de plateforme pour le partage des expériences, des bonnes pratiques et des enseignements tirés



des examens volontaires nationaux, des examens volontaires locaux et d'autres efforts liés à la mise en œuvre des deux programmes de développement. En outre, les participants s'attacheront à dégager un consensus sur les

options et les mesures de politiques, qui seront adoptées sous la forme de messages clés et d'une déclaration afin de stimuler l'action en faveur d'une reprise accélérée, inclusive et verte après des crises multiples, paral-

lèlement à la mise en œuvre complète des deux programmes. Les messages clés et la déclaration serviront également de contribution collective de l'Afrique au forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, qui se tiendra à New York du 10 au 19 juillet 2023, et au Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra pendant la semaine du débat de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre 2023. Le Forum régional réunira des ministres et d'autres décideurs et experts de haut niveau issus de gouvernements et d'organisations intergouvernementales, du secteur privé, d'organisations de la société civile et d'autres grands groupes, ainsi que des partenaires internationaux du développement.

Ghislain

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/08/04/HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Lord Germann
70 40 16 74

Tirage
2000 Exemplaires

INDUSTRIE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

WILAT s'installe au Togo

Au Togo, la promotion des femmes dans l'industrie du transport et de la logistique se poursuit. La branche togolaise de Women in Logistics and Transport (WILAT Togo) a été officiellement installée, le 17 février 2023, par le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière, Edem Tengue. WILAT soutient le développement de la carrière des femmes, dans les secteurs de la logistique et du transport à travers le mentorat, le leadership, l'autonomisation des femmes, la participation, la représentation et le renforcement des capacités des femmes. Cette initiative est une opportunité

pour renforcer la participation et le renforcement des capacités des femmes dans l'industrie de la logistique et du transport au Togo. «(WILAT Togo est une opportunité qui permet aux femmes d'unir leur force, de renforcer leurs compétences par le biais du réseautage, de la formation etc... afin de mieux se faire entendre et se faire une place dans l'industrie du Transport et de la Logistique. Cette initiative répond à la volonté du gouvernement de renforcer la gouvernance des politiques d'égalité en créant les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles entre les hommes et les femmes)», a in-



Vue d'ensemble lors de l'installation de WILAT

diqué le ministre de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière. Le ministre a également promis aux membres de l'association l'appui du

gouvernement togolais notamment sur le renforcement de la politique inclusive et la parité entre homme et femme dans les instances di-

rigentes. Un échange sur le thème «(OZEB-BRILLER) Renforcer les capacités des femmes dans la logistique et le transport, une visite du port autonome de Lomé et un dîner de gala ont meublé la journée. Cette initiative permettra aux femmes togolaises de s'impliquer davantage dans l'industrie de la logistique et du transport et de renforcer leur rôle dans le développement économique du pays. En rappel, Women in Logistics and Transport est la branche féminine de Chartered Institute of Logistics and Transport (CILT) regroupe les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, de la logistique et du transport. Créée depuis 1919, l'organisation est présente dans plus de 30 pays.

Jojo

MARCHÉ PUBLIC

Le PNUD appuie l'ARCOP en équipements de bureau

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a appuyé l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) en équipements de bureau le 23 février 2023 à Lomé. Aftar Morou Touré, directeur général par intérim de l'ARCOP (ex-ARMP), a rappelé que «l'ARCOP veut utiliser la commande publique pour en faire un levier de développement à l'horizon 2030 », tout en exprimant sa

gratitude envers l'agence onusienne. Pour sa part, le Représentant-Résident du PNUD, M. Aliou Dia, a salué la bonne collaboration entre les deux institutions et exprimé le souhait que les acquis obtenus soient consolidés. Leur collaboration a permis notamment d'appuyer les initiatives de dématérialisation des procédures administratives. Cet appui intervient alors que l'autorité de la commande publique au Togo poursuit sa dynami-

que de réformes et de mutations, marquée par des innovations dans la régulation de la commande publique, avec pour objectif affiché d'avoir plus de célérité et de traçabilité dans le traitement de la commande publique. Ce don est une occasion pour les deux structures de saluer leur collaboration étroite et d'examiner les perspectives futures. L'ARCOP s'inscrit dans le sillage de réformes institutionnelles au plan communautaire au sein de



Echange de don entre Aliou Dia et Aftar Morou Touré

l'Uemoa, notamment Faso, au Sénégal et au Burkina

Raissa

AGRO-INDUSTRIE

Le Togo inaugure l'usine de transformation d'amande de Karité Label d'or

Label d'or dispose désormais d'une usine de transformation d'amande de Karité à Gbatopé dans la préfecture de Zio. L'unité industrielle a été inaugurée le 24 février 2023 par Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé. La ligne de production qui est installée sur une surface de 3600 m² traite l'amande de Karité fournie et procède directement à la transformation en beurre et en tourteau. Sa capacité de transformation est de 4320 tonnes de beurre de karité et 6750 de tourteau par an. Cette unité serait certifiée bio et équitable et aurait comme



L'intérieur de l'usine de transformation d'amande de karité

particularité un processus de standardisation, de contrôle qualité et une capacité de transformation qui n'existe pas au Togo. Cofinancé par l'agence américaine pour le

développement international (USAID), le projet est entièrement climato-écologique en utilisant des plaques solaires d'une capacité de 77 KVA. La réalisation de ce projet est es-

timée à un montant total de 1.800.000.000 F CFA. Pour le Directeur général de Label d'or, Gustave Bakoundah, il s'agit de promouvoir la transformation locale du beurre de karité bio au Togo grâce à son usine certifiée qui contribuera aux exportations vers les États-Unis et l'Union européenne. La structure permettra également de renforcer les liens commerciaux dans la chaîne de valeur du karité. La structure d'un chiffre d'affaires de l'an 1 d'un montant de 880 millions de FCFA emploie 268 personnes et collabore avec 4555 collectrices. Le Ministre Kodjo Adédzé en charge de l'industrie a félicité le promoteur pour l'aboutissement de ce projet. «Le Gouvernement, conscient de l'importance de cette filière n'a ménagé aucun

effort pour appuyer la structuration de la chaîne de valeurs du karité à travers la mise en place d'un conseil interprofessionnel. La création de la CLIMATE SMART PROCESSING FACILITY s'inscrit parfaitement dans la dynamique de création massive d'emplois, de lutte contre la pauvreté dans les milieux ruraux. La mise en œuvre de ce projet apporte une valeur ajoutée certaine aux amandes de karité du Togo. Le Gouvernement est plus que convaincu que l'implantation de cette usine contribuera à l'essor socio-économique de notre pays», a déclaré le Ministre Adédzé. Une visite guidée de l'usine a permis à la cheffe du gouvernement de suivre le processus de production industrielle du beurre de karité.

Lord Germann



IFFD
INSTITUT DE FORMATION FISCALE ET DOUANIÈRE
DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FORMATIONS A LA CARTE 2023

Renforcez les capacités d'analyse et les connaissances fiscales de vos collaborateurs à l'institut de formation fiscale et douanière de l'OTR pour le compte de l'année 2023

A partir du 20 février 2023



INSCRIPTION

200 000 FCFA / Module

Secrétariat de l'IFFD-OTR,
+228 22 53 14 00
+228 70 79 09 59

07h 30 à 12h 30
14h 30 à 17h 30



CIBLES

Dirigeants des entreprises,
Experts comptables,
Comptables agréés
Entrepreneurs,
Industriels,
Personnel des régies financières
Etudiants
Universitaires



Pour plus d'informations,
scannez et téléchargez le catalogue

THEMES	PERIODES
1. Du passage du résultat comptable au résultat fiscal : traitement extracomptable des opérations	20 au 24 février 2023
2. Procédures de déclaration des marchandises au cordon douanier	27 février au 03 mars 2023
3. Procédure de déclaration et de paiement de la TVA	10 au 14 avril 2023
4. Valeur en douane des marchandises	17 au 21 avril 2023
5. Fiscalité internationale et prix de transfert	06 au 10 mars 2023
6. Tarif et technologie tarifaire	19 au 23 juin 2023
7. Fiscalité applicable aux professions libérales	21 au 25 août 2023
8. Système informatique douanier (SYDONIA WORLD)	21 au 25 août 2023
9. Bases de la topographie	21 au 25 août 2023
10. Contentieux douanier	16 au 20 octobre 2023
11. Systèmes de positionnement par satellites et leur application au cadastre (GNSS)	23 au 27 octobre 2023